



Le réseau SOS Chauves-souris a pour objectif d'informer le public, d'assurer des sauvetages ou des soins appropriés aux individus en détresse et de proposer des solutions pour une meilleure cohabitation avec ces espèces protégées. Cette action de médiation repose sur l'implication de plus de 80 correspondants - bénévoles ou salariés d'associations - et la SFEPM en assure la coordination nationale dans le cadre du PNA Chiroptères.

Ce bilan est le premier réalisé de cette action, sur l'analyse d'une base de données fournies par 47 correspondants participants, pour un total de 5 449 sollicitations. Une sollicitation est une requête de la part d'une personne « grand public », sous la forme d'un appel ou d'un e-mail, et traitant de la cohabitation avec les chauves-souris ou du secours de chauves-souris en détresse.

Étude, conception graphique et illustration par Mélanie Dunand  
Contact : melanie.dunand@sfepm.org  
Réalisé en Octobre 2021

### Catégorisation des sollicitations

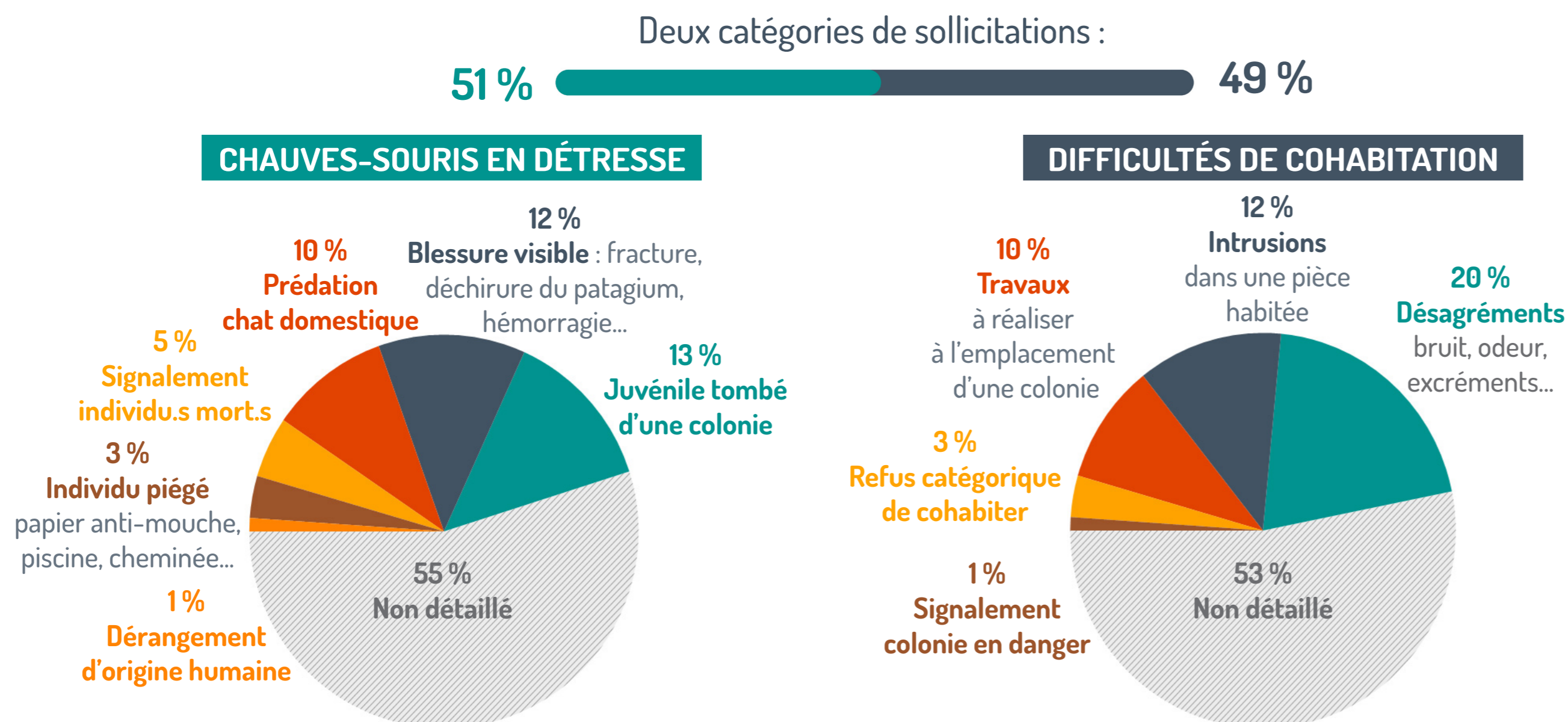


Figure 1. Répartition des sollicitations concernant des chauves-souris en détresse par sous catégories (n= 2 750).

Figure 2. Répartition des sollicitations concernant des difficultés de cohabitation avec une colonie ou un individu par sous catégories (n= 2 676).

### Évolution mensuelle

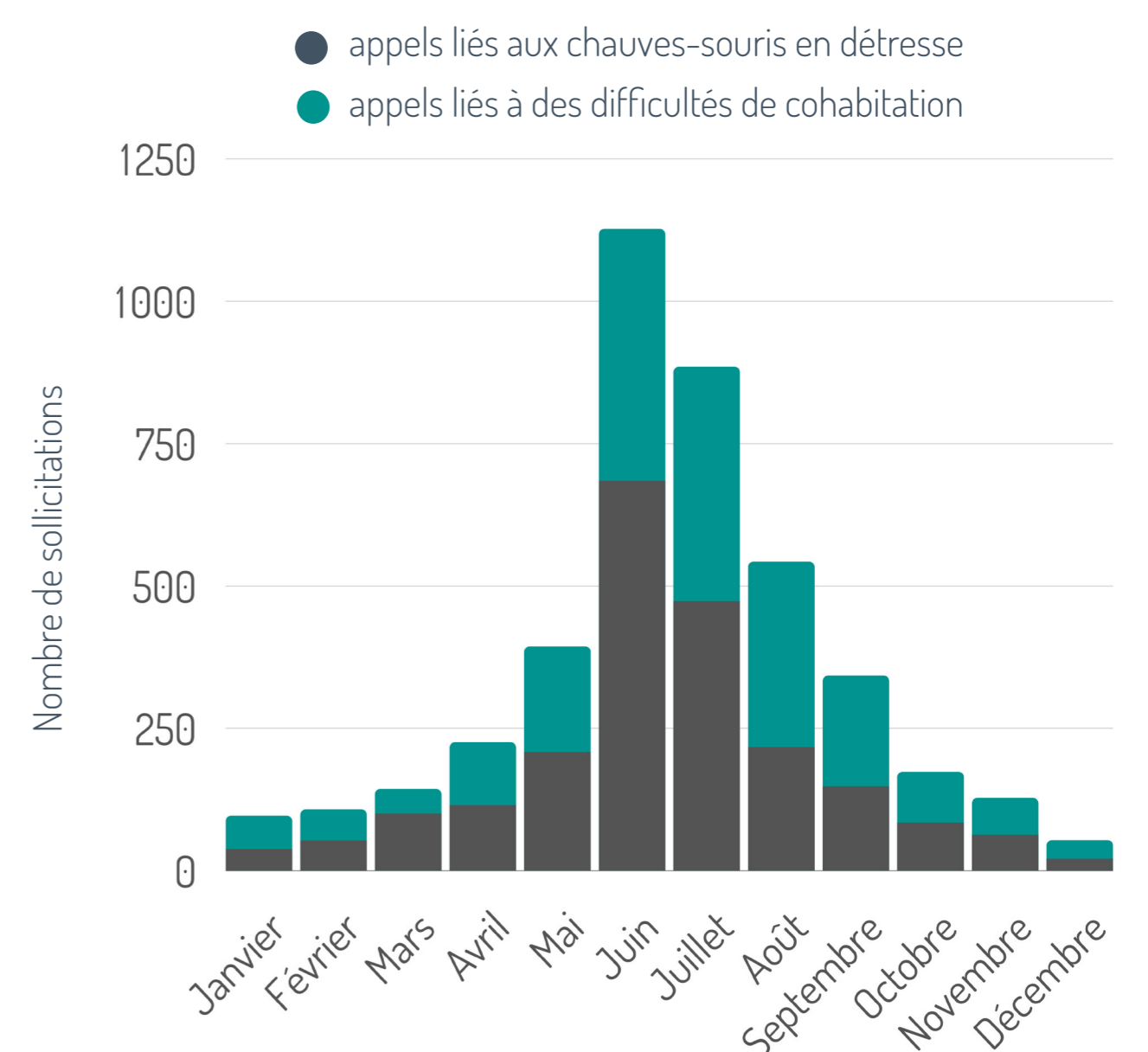


Figure 3. Nombre de sollicitations 2020 par mois en fonction du sujet principal de la sollicitation : la cohabitation avec les chauves-souris (2 007 données) ou la découverte d'un individu en détresse (2 204 données).

### Espèces concernées

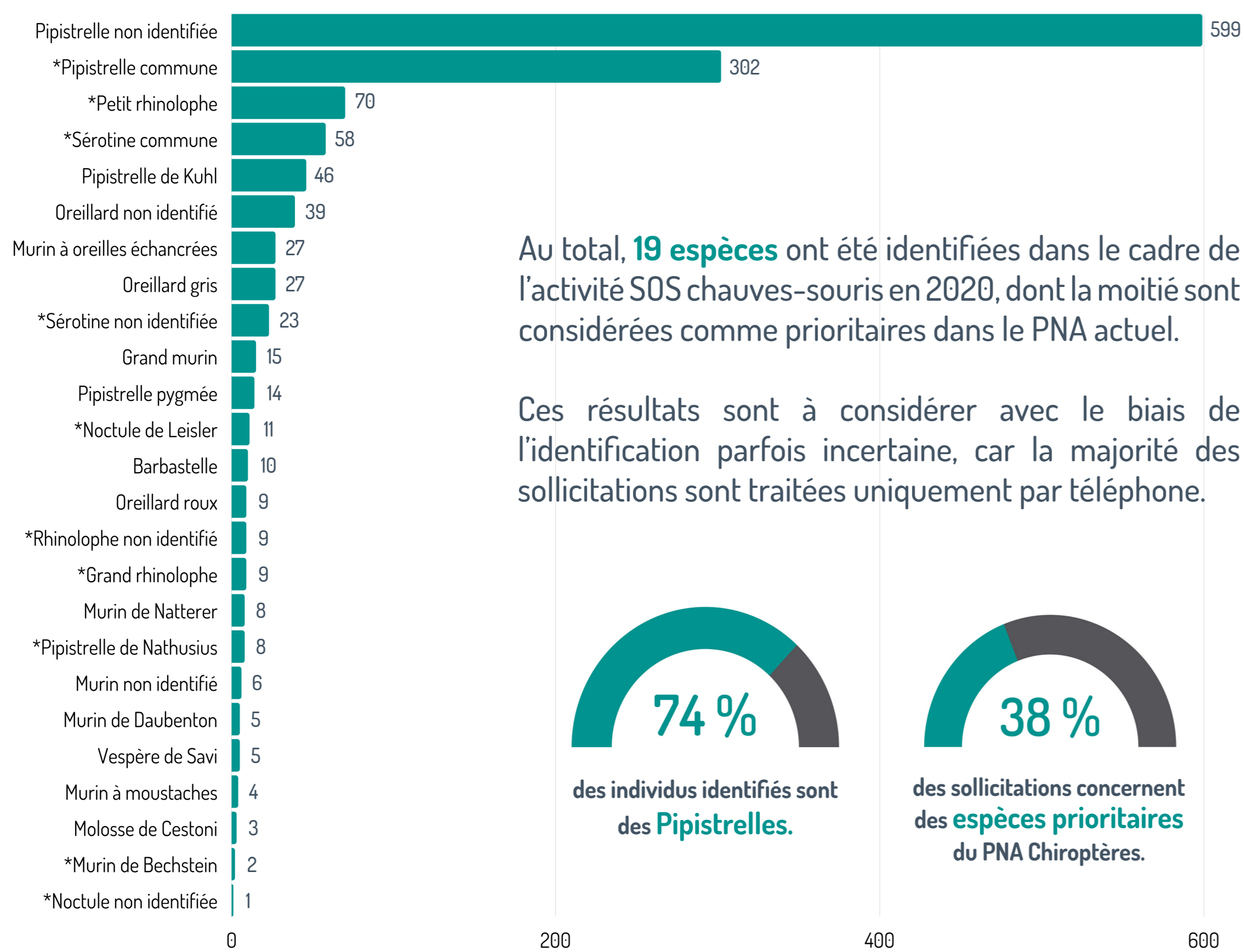


Figure 4. Nombre de mentions de l'espèce ou groupe d'espèces lors de l'activité SOS Chauves-souris en France métropolitaine en 2020 (n= 1379). \* Les espèces avec une astérisque sont des espèces prioritaires du PNA en cours.

### Moyens humains et financiers

#### Ratio salarial / bénévolat



L'activité SOS chauves-souris est gérée à...

**61 %** par des **salariés**  
**39 %** par des **bénévoles**

#### Aides financières

**63 %**

des répondants bénéficient de **financements externes**.

Exemples de financeurs cités : régions, DREAL, PRAC, fondations, dons, Etat...

Pour ces correspondants qui bénéficient d'au moins un financement externe, ces aides permettent de couvrir l'action SOS Chauves-souris à hauteur de **56 %** en moyenne.

En revanche, en intégrant dans cette moyenne les correspondants ne bénéficiant pas de financement externe, ces aides ne représentent que **2 %** pour l'ensemble du réseau.

Ce bilan dresse pour la première fois un état des lieux de l'activité SOS chauves-souris et du réseau qui la porte. Il permet de quantifier le nombre de sollicitations et de mieux définir pour quelles raisons le grand public cherche de l'aide au sujet des chauves-souris. Il permet aussi de souligner l'importance de ce service de médiation dans la conservation d'espèces prioritaires, notamment à travers la sauvegarde des gîtes anthropiques, et ce malgré un manque de soutien financier qui rend difficile le maintien de l'action.

### Travail réalisé avec le soutien financier de

